

Inauguration du collège Armande Béjart – Meudon

Jeudi 24 novembre 2016

Discours de Patrick Devedjian,

Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Monsieur le Sénateur-Maire,

Monsieur le Député,

Madame la Vice-Présidente du Conseil départemental en charge des Affaires scolaires,

Monsieur le Recteur,

Monsieur le Directeur Académique,

Madame la Principale,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'inaugurer le nouveau collège Armande Béjart. Les collégiens disposent aujourd'hui d'un cadre de travail particulièrement moderne et agréable.

Depuis 2014, les 2 bâtiments de l'ancien collège ont fait l'objet d'une restructuration importante, à laquelle s'est ajoutée la construction d'une extension, d'un nouveau bâtiment et d'un gymnase. Ce qui porte à 10 000 m² la surface du nouveau collège.

Le Conseil départemental a engagé **plus de 30 millions d'€ dans ces travaux**, et je salue l'ensemble des professionnels qui ont participé à cette vaste opération : architectes, bureaux d'études, entreprises de BTP, et bien sûr nos services départementaux, dont le savoir-faire est toujours plus pointu pour répondre aux exigences éducatives, techniques et environnementales.

Dans les Hauts-de-Seine, la politique éducative que nous menons va bien au-delà de nos compétences obligatoires que sont l'entretien, la rénovation des équipements et la restauration scolaire.

Cette politique départementale tient en quelques mots : il s'agit de créer les conditions de la réussite pour tous les collégiens. De leur garantir la découverte de la culture, du sport, surtout lorsqu'ils ne peuvent pas y accéder à la maison.

Cet objectif rejoint d'ailleurs la mission principale de l'échelon départemental : la solidarité.

En 2016, le budget total consacré aux collèges des Hauts-de-Seine s'élève à 163,5 millions d'€, dont 71 millions pour les travaux.

Le budget dédié aux politiques éducatives représente 2 220 € par collégien (contre une moyenne de 1 200 € pour les autres départements d'Ile-de-France). Vous connaissez bien ces actions éducatives, qui ont beaucoup de succès : je pense aux « classes créatives », à l'opération « Eteignez vos portables » pour la culture, au « Pass Hauts-de-Seine », aux trophées sportifs, ou aux dispositifs SIEL notamment.

L'éducation est aussi un secteur pour lequel nous avons pris, très tôt, le virage du numérique.

Le déploiement de l'Environnement numérique des collèges (ENC) est achevé depuis 2015 dans les Hauts-de-Seine et c'est un grand succès.

Le portail interactif de l'ENC est le plus utilisé de France, avec 1,3 million de visites mensuelles !

Cette année, nous poursuivons la mise à disposition de matériels innovants pour les enseignants et les élèves : avec des tableaux interactifs, des chariots multimédia, et pour des projets spécifiques, des sacs à dos wifi, des imprimantes 3D ou des vidéoprojecteurs interactifs.

Les dons d'ordinateurs recyclés aux élèves boursiers ou porteurs de handicap continuent aussi. En 3 ans, 730 ordinateurs ont déjà été distribués aux familles.

Toutes ces actions démontrent que le département a une valeur ajoutée : sa proximité avec le terrain. Proximité que nous sommes d'ailleurs la seule collectivité à maintenir aujourd'hui, avec l'échelon communal.

Nous allons maintenant procéder au dévoilement de la plaque inaugurale du collège.